

Règlement 2017

Critérium National

F.S.G.T. Des Jeunes

Vététistes



1. QUALIFICATION

Le Critérium National FSGT des jeunes Vététistes est ouvert aux coureurs licenciés FSGT validés avant le 1^{er} mars de l'année du championnat ou à la date de la 1^{ère} course du comité (4 mois avant le Fédéral) répartis dans les catégories suivantes :

POUSSINS(e)s
7 et 8 ans né(e)s en 2009 et 2010
PUPILLES
9 et 10 ans né(e)s en 2007 et 2008
BENJAMINS(e)s
11 et 12 ans né(e)s en 2005 et 2006

Organisés en deux temps

- 1er gymkhana : poussins, pupilles, benjamins (garçons et filles)
- 2ème X country : poussins, pupilles et benjamins (garçons et filles)

Obligation de faire les deux épreuves (gymkhana et cross-country)

Chaque concurrent devra courir dans sa catégorie d'âge.

Les engagements devront parvenir à la fédération avant le **10 juin 2017**. Seuls seront engagés ceux validés par le comité du coureur.

Les engagements sont à **2 €** pour les poussins, pupilles et benjamins.

2. MATERIEL

Le port du casque rigide est obligatoire sur le vélo. **Pour la sécurité des participants Interdiction a toute caméra sur le vélo ou sur le concurrent.**

Chaque concurrent ne devra posséder qu'un seul vélo (Le même vélo tout terrain avec la même plaque numérotée sera utilisé pour les deux épreuves par le même concurrent), **avec les mêmes roues et les mêmes pneus (pneu slick interdit).**

Aucun changement sur le vélo n'est autorisé entre les deux épreuves.

Le changement de roues est autorisé au podium sur bris.

3. PRISE DES DOSSARDS

La prise de dossard se fera individuellement ou collectivement sur présentation de la Licence aux lieux et horaires indiqués dans le dossier préparatoire du championnat.

Des tranches de numéros seront attribuées suivant les catégories ci-dessus.

4. LES DEPARTS

Les catégories enfants de poussins à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques dans chaque catégorie.

Les départs devront être différés (en premier les garçons et en deuxième les filles). Le temps doit être décalé en fonction des difficultés du parcours.

5. INDICATIF DES LONGUEURS DES CIRCUITS

POUSSINS(e)s
1450 mètres
PUPILLES
1700 mètres
BENJAMINS(e)s
1950 mètres

6. ACCIDENT – INCIDENT

La chute ou l'incident mécanique réparable ne sera pas prétexte à recommencer. Seul le bris de matériel, crevaison comprise ne permettant pas de poursuivre le parcours à vélo, et dûment constaté par les commissaires, pourra donner lieu à un deuxième départ après le dernier concurrent, sauf pour le Cross Country.

Le coureur qui abandonnerait une épreuve pour quelque raison que ce soit sera crédité automatiquement du maximum de fautes.

7. EPREUVE D'ADRESSE GYMKHANA

Une responsable de l'épreuve Gymkhana est nommé c'est **Sylvie CREUZENET**

A) Principe

Epreuve individuelle et non chronométrée. Seul le nombre de fautes sur les obstacles est pris en compte.

Le comité organisateur gère le gymkhana avec un minimum de 4 ou 5 personnes par atelier. Les comités des coureurs désignent des commissaires pour comptabiliser les fautes des concurrents.

Obligation de faire le gymkhana pour pouvoir participer au cross country.

A partir du départ le parcours doit être fluide il n'est pas permis de mettre le pied a terre ni de s'arrêter entre chaque atelier et ceci jusqu'à l'arrivée (les deux roues doivent être continuellement au sol, (trial interdit sur l'épreuve)

Un juge officiel et un secrétaire du comité organisateur, ainsi que 3/6 commissaires de 3/6 comités différents, sont nommés par le collectif d'organisation lors de la réunion préparatoire.

Le juge officiel indique aux 3/6 commissaires, avant l'épreuve, les fautes à comptabiliser.

Chaque concurrent se présente au départ de sa catégorie, en respectant l'ordre des plaques de cadre. Les horaires définitifs seront arrêtés en fonction du nombre d'engagés.

Le juge officiel donne le départ de chaque concurrent à tour de rôle.

Deux commissaires suivent chaque concurrent. Ils ne peuvent pas être du même comité que le concurrent.

Les commissaires annoncent à l'arrivée le numéro de la plaque et le nombre de fautes.

En cas de désaccord entre les deux commissaires sur le nombre de fautes, le juge devra trancher.

Le secrétaire note le nombre de fautes de chaque concurrent que lui indique le juge.

B) Barème des pénalités et exercices

Voir feuille d'exercice gymkhana (On ne parle pas de points mais de fautes)

8. CROSS COUNTRY

Epreuve individuelle et chronométrée.

9. CLASSEMENT

Gymkhana : Classement avec fautes
Cross-country : Le positionnement sur la ligne de départ se fera par lignes (à définir) selon le nombre de fautes durant le gymkhana.

Zéro faute : 1^{ère} ligne, une faute : 2^{ème} ligne, deux fautes : 3^{ème} ligne etc...

10. DISCIPLINE

Toute équipe engagée sera soumise au respect des règlements du Critérium National.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe à l'encontre des commissaires ou des participants sera sanctionnée.

Seul le responsable de la délégation sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

11. REUNION PREPARATOIRE

Seuls les responsables des comités ou de délégations sont invités.

12. RECLAMATIONS

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le Championnat à l'adresse ci-dessous.

13. RECOMPENSES FEDERALES

1 Médaille à chaque participant.

Un prix d'équipe avec label Critérium National de la jeunesse par comité sera remis aux 3 premiers comités par addition des 3 meilleures places des coureurs du comité sur les épreuves du Critérium National.

Des maillots au premier du critérium de chaque catégorie d'âge (marqué Critérium) et les Trophées sont à la charge du comité organisateur.

**Commission National des Activités
Vélo de la F.S.G.T.
14/16, rue de Scandicci
93 508 PANTIN-CEDEX**

